

Avis de constitution

SOCIETE « KETURA SERVICE PLUS » en abrégé « K.S.P »

Siège Abidjan cocody ANGRE non loin du nouveau
du CHU d'Angré, Après la base CIE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KETURA SERVICE PLUS » en
abrégé « K.S.P »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
- Matériels Informatiques, Bureautiques et
Consommables
- Maintenance informatiques, Photocopieurs et
divers
- Prestations Diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody ANGRE non loin du nouveau
du CHU d'Angré, Après la base CIE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle TANO N'GUESSAN ALEXIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01993 du 29/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11963/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

